

F.I.A. - Homologation N° 5592
Groupe 1

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

FICHE D'HOMOLOGATION CONFORME A L'ANNEXE J
AU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

Marque CITROEN Modèle MA série MB (CX 2000)
— châssis/00MB0001 Constructeur CITROEN
Numéros de série : — moteur 0724 000 001 Constructeur CITROEN
Cylindrée 1985 cm³ 121.13 cu. in.

Le modèle est homologué le 14 1975 Liste

La construction du modèle décrit sur la présente fiche a commencé le
et la série minimale de exemplaires identiques et conformes aux présentes spécifications a été
achevée le

* Photo A : la voiture de 3/4 de l'avant.



Le modèle décrit sur cette fiche a fait l'objet des extensions d'homologation suivantes :

— Variantes :

— Evolutions normales du type :

Le Homol. N° Liste
Le Homol. N° Liste
Le Homol. N° Liste
Le Homol. N° Liste

Le Homol. N° Liste
Le Homol. N° Liste
Le Homol. N° Liste
Le Homol. N° Liste

Signature et cachet de
l'Autorité Sportive Nationale :



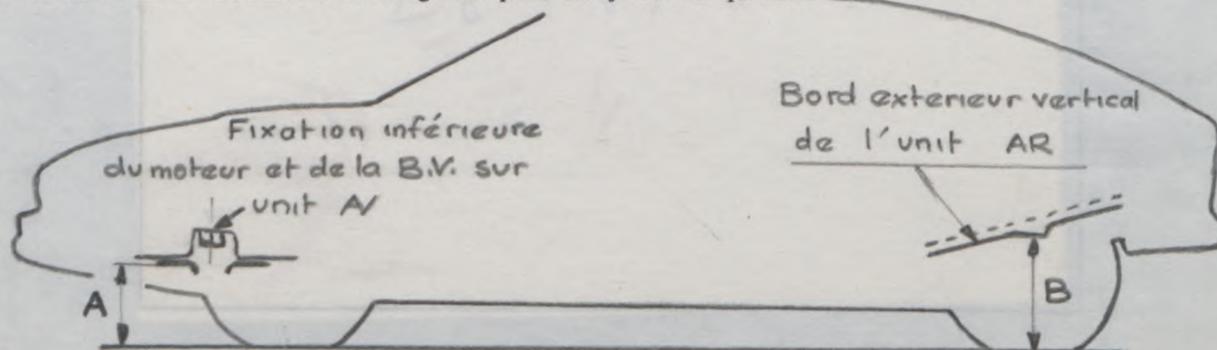
Marque CITROEN Modèle MA série MB F.I.A. Homol. N°

IMPORTANT. — Les points soulignés doivent obligatoirement être mentionnés en deux systèmes de mesure, dont un doit être le système métrique. (Voir tableau de conversion ci-dessous.)

CAPACITES ET DIMENSIONS

- 1) Empattement 2845 mm 112.00 inches
- 2) Voie AV 1474 mm 58.03 inches (1)
- 3) Voie AR 1360 mm 53.54 inches (1)
- 4) Longueur hors tout de la voiture 4630 mm inches
- 5) Largeur hors tout de la voiture 1730 mm inches
- 6) Hauteur hors tout de la voiture 1360 mm inches
- 7) Capacité du réservoir d'essence (y compris la réserve) : 68 litres
 gallon U.S. 14.95 gallon Imp.
- 8) Nombre de places 5
- 9) Poids : poids total de la voiture en ordre de marche, les pleins faits avec une roue de rechange et tout équipement indiqué dans la présente fiche, mais sans carburant ni outillage :
 1210 kg 2667.58 lbs cwt
- 10) Largeur hors tout mesurée aux axes des roues :
 AV : 1516 mm. \pm 5
 AR : 1512 mm. \pm 5

(1) Indiquez la garde-au-sol AV et AR correspondant aux voies AV et AR de la voiture et précisez sur une figure deux points non modifiables de la structure du véhicule où ces cotes de garde-au-sol ont été mesurées. Ces cotes de garde-au-sol ne sont prévues que pour mesurer la voie et n'affectent en aucune façon la qualification de la voiture. Des dimensions de voies différentes obtenues par l'emploi d'autres jantes d'une largeur supérieure doivent être mentionnées sur la demande d'homologation pour les jantes en question.



A = 165 mm. \pm 8 entre sol et dessous d'unit d'essieu à D. et à G.
 B = 215 mm. \pm 5 entre sol et bord vertical de l'unit d'essieu sous béquet horizontal (à D. et à G.) situé dans l'axe des roues.

TABLEAU DE CONVERSION

1 inch (pouce)	2,54 cm	1 quart U.S.	0,9464 litres
1 foot (pied)	30,4794 cm	1 pint (pt)	0,568 litres
1 square inch (pouce carré)	6,452 cm ²	1 gallon Imp.	4,546 litres
1 cubic inch (pouce cube)	16,387 cm ³	1 gallon U.S.	3,785 litres
1 pound (livre)	453,593 g	1 hundred weight (cwt)	50,802 kg

CHASSIS ET CARROSSERIE (photos A, B et C)

- 20) Type de construction : indépendant - ~~monocoque~~.
- 21) Construction monocoque : matériaux
- 22) Construction indépendante : matériau constituant le châssis acier
- 23) Matériau constituant la carrosserie acier
- 24) Nombre de portières 4 Matériau acier
- 25) Matériau du capot moteur acier
- 26) Matériau du capot de coffre acier
- 27) Matériau de la lunette AR verre sécurit
- 28) Matériau du pare-brise verre feuilleté
- 29) Matériau des vitres portières AR verre sécurit
- 30) Matériau des vitres portières AV verre sécurit
- 31) Système d'ouverture des vitres portières lève glace mécanique
- 32) Matériau des glaces de custode verre sécurit

EQUIPEMENTS ET GARNITURES

- 38) Chauffage intérieur : oui - ~~NON~~
- 39) Climatisation : ~~NON~~ - en option
- 40) Ventilation : oui - ~~NON~~
- 41) Sièges AV : type de siège et garniture sièges séparés - tissu et similoid
- 42) Poids siège ~~ou sièges~~ AV (enlevés de la voiture avec dossiers, glissières et supports) :
19 kg ± 3 % le siège lbs
- 43) Sièges AR : type de siège et garniture banquette - tissu et similoid
- 44) Pare-choc AV : matériaux acier inox Poids 11,2 kg ± 0,5 lbs
- 45) Pare-choc AR : matériaux acier inox Poids 7 kg ± 0,5 lbs

ROUES

- 50) Type : ~~rayon~~ - flasque plein - ~~flaque ajouré~~ 5 1/2 J 14
- 51) Poids unitaire (roue nue) : 10,2 kg ± 3 % lbs
- 52) Système de fixation : 5 vis
- 53) Diamètre de la jante : 353,4 mm 14 inches
- 54) Largeur de la jante : 139,7 mm 5,5 inches

DIRECTION

- 60) Type : crémaillère
- 61) Servo-direction : oui, ~~NON~~ en option.
- 62) Nombre de tours du volant pour braquage d'un extrême à l'autre : 4 1/2
- 63) En cas de servo-direction : 2 1/2

SUSPENSION

- 70) Suspension AV (photo D) : type hydropneumatique
 71) Type de ressort : hydropneumatique
 72) Stabilisateur (si prévu) : barre anti-roulis
 73) Nombre d'amortisseurs : 2 74) Type : à clapets
 78) Suspension AR (photo E) : type hydropneumatique
 79) Type de ressort : hydropneumatique
 80) Stabilisateur (si prévu) : barre anti-roulis
 81) Nombre d'amortisseurs : 2 82) Type : à clapets

FREINS (photos F et G)

- 90) Système : hydraulique à 2 circuits séparés
 91) Servo-frein (si prévu), type : Citroën
 92) Nombre de maîtres-cylindres :

	AVANT		ARRIERE	
93) Nombre de cylindres par roue :	<u>2</u>		<u>2</u>	
94) Alésage :	<u>42</u> mm in.	<u>30</u> mm in.
Freins à tambour :				
95) Diamètre intérieur : mm in. mm in.
96) Longueur des garnitures : mm in. mm in.
97) Largeur des garnitures : mm in. mm in.
98) Nombre de mâchoires par frein			
99) Surf. de freinage par fr. : mm ² sq. in. mm ² sq. in.
Freins à disque :				
100) Diamètre extérieur :	<u>260</u> mm in.	<u>233,5</u> mm in.
101) Epaisseur du disque :	<u>20</u> mm in.	<u>9</u> mm in.
102) Longueur des sabots :	<u>99</u> mm	<u>± 0,5</u> in.	<u>54</u> mm	<u>± 0,5</u> in.
103) Largeur des sabots :	<u>55</u> mm	<u>± 0,5</u> in.	<u>45</u> mm	<u>± 0,5</u> in.
104) Nombre de sabots par frein :	<u>2</u>		<u>2</u>	
105) Surf. de freinage par fr. :	<u>69900</u> mm ² sq. in.	<u>50600</u> mm ² sq. in.

MOTEUR

- 130) Cycle : 4 temps 131) Nombre de cylindres : 4
- 132) Disposition des cylindres : en ligne
- 133) Alésage : 86 mm 3.385 in. 134) Course : 85,5 mm 3.36 in.
- 135) Cylindrée par cylindre : 496,25 cm³ 30,28 cu. in.
- 136) Cylindrée totale : 1985 cm³ 121,13 cu. in.
- 137) Matériau du bloc cylindre : fonte
- 138) Matériau des chemises (si prévues) : fonte
- 139) Culasse, matériau : alliage d'aluminium
- 140) Nombre d'orifices d'admission : 4 141) Nombre d'orifices d'échappement : 4
- 142) Taux de compression : 9
- 143) Volume de la chambre de combustion : 62,08 cm³ [REDACTED] cu. in.
- 144) Piston, matériau : alliage aluminium 145) Nombre de segments : 3
- 146) Distance de la médiane de l'axe du piston au sommet du piston : 66,1 mm ± 0,5 inches
- 147) Vilebrequin : estampé ~~monobloc~~ en acier 148) Type de vilebrequin : monobloc à contrepoids rapportés
- 149) Nombre de paliers de vilebrequin : 5
- 150) Matériau des chapeaux de palier de vilebrequin : fonte
- 151) Système de graissage : ~~carter sec~~ - carter humide.
- 152) Capacité du ~~réservoir~~/carter : 5,8 litres pints quarts U.S.
- 153) Radiateur d'huile : ~~oui~~ - non 154) Système de refroidissement du moteur : eau
- 155) Capacité du circuit de refroidissement : 10,6 litres pints quarts U.S.
- 156) Ventilateur (si prévu) : diamètre : 30,4 cm ± 0,1 inches
- 157) Nombre de pales du ventilateur : 5
- Paliers : 64,04) + 0,01
- 158) Paliers vilebrequin, type : lisse Diamètre : ou 63,54 mm) - 0,015 inches
- 159) Tête de bielle, type : lisse Diamètre : 54 ou 53,5 mm + 0,005 inches
- 0,01
- Poids :
- 160) Volant ~~en~~ avec couronne démarreur 14,230 kg ± 3 % lbs
- 161) Volant avec embrayage (partie tournante) : 19,360 kg ± 3 % lbs
- 162) Vilebrequin : 15,695 kg ± 4 % lbs
- 163) Bielle : 0,860 kg ± 3 % lbs
- 164) Piston avec axe et segments : 0,701 kg ± 3 % lbs
- 165) Cote de réalésage autorisée : réalésage non autorisé.
- 166) Cylindrée totale résultante : celle d'origine : 1985 cm³.

MOTEUR CAS DU CYCLE 4 TEMPS

- 170) Nombre d'arbres à cames : 1 171) Emplacement : dans le carter moteur
172) Système de commande : pignons et chaîne
173) Système de commande des soupapes culbuteurs commandés par tiges et poussoirs

ADMISSION (voir page 8) (N.B.)

- 180) Matériau du collecteur d'admission : alliage aluminium
181) Diamètre extérieur des soupapes : 49 mm inches
182) Levée maximum des soupapes : 9,2 à 9,5 mm 362 à 374 inches
183) Nombre de ressorts par soupape : 1 184) Type de ressort : hélicoïdal
185) Nombre de soupapes par cylindre : 1
186) Jeu à froid ~~des soupapes~~ : 1,1 mm inches
187) Avance d'ouverture (avec jeu à froid indiqué) : 0° 30'
188) Retard de fermeture (avec jeu à froid indiqué) : 42° 30'
189) Filtre à air : ~~huile~~ sec. — Cartouche : oui ~~non~~.

ECHAPPEMENT (voir page 8)

- 195) Matériau du collecteur d'échappement : fonte
196) Diamètre extérieur des soupapes : 39 mm inches
197) Levée maximum des soupapes : 8,3 à 8,6 mm 326 à 338 inches
198) Nombre de ressorts par soupape : 1 199) Type de ressort : hélicoïdal
200) Nombre de soupapes par cylindre : 1
201) Jeu à froid des soupapes : 1,1 mm inches
202) Avance d'ouverture (avec jeu à froid indiqué) : 38° 30'
203) Retard de fermeture (avec jeu à froid indiqué) : 4° 30'
204) Diamètre orifice échappement à la sortie du collecteur 2 ∅ = 36 mm $\frac{+}{-} 1$ inches

ALIMENTATION PAR CARBURATEUR (photo N)

- 210) Nombre de carburateurs : 1 211) Type : inversé double corps
212) Marque : WEBER 213) Modèle : 34 DMTR 25
214) Nombre de passages gaz par carburateur : 2
215) Diamètre de la tubulure ou des tubulures gaz à la sortie du carburateur : mm
2 trous réunis de ∅ 35,50 mm. $\frac{+}{-} 1$, entre-axes 41 mm. inches
216) Suivant type de carburateur : diamètre du ou des diffuseurs(s) au point d'étranglement maximum.
dimensions du passage des gaz au point de passage le plus étroit avec piston au point le plus élevé
(exemple : SU) : 22 et 26 mm inches

N.B. — Voir page intercalaire pour information supplémentaire pour moteurs deux temps et moteurs suralimentés.

INJECTION (si prévue)

- 220) Marque de la pompe : 221) Nombre de pistons :
 222) Modèle ou type de la pompe : 223) Nombre total d'injecteurs :
 224) Emplacement des injecteurs :
 225) Diamètre de la pipe d'admission au point de passage le plus étroit : mm inches

EQUIPEMENT DU MOTEUR

- 230) Pompe à essence : mécanique ~~et/ou électrique~~ 231) Nombre : 1
 232) Type du système d'allumage : bobine 233) Nombre de distributeurs : 1
 234) Nombre de bobines : 1 235) Nombre de bougies par cylindre : 1
 236) Génératrice, type : ~~dynamo~~ - alternateur. — Nombre : 1
 237) Système d'entraînement : courroie
 238) Tension : 12 volts 239) Batterie, nombre : 1
 240) Emplacement : sous le capot moteur
 241) Tension : 12 volts

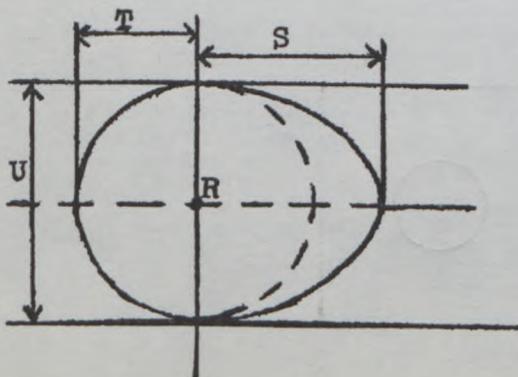
PERFORMANCE DU MOTEUR ET DU VEHICULE

(comme déclarés par le constructeur dans son catalogue)

- 250) Puissance du moteur : 102 (type de cv : DIN ...) à 5500 tours/min.
 251) Régime maximum : 6000 tr/mn. — Puissance à ce régime : 99 CV
 252) Couple maximum : 15,5 mkg (DIN) à 3000 tr/mn.
 253) Vitesse maximum de la voiture : 174 km/heure miles/heure

255)

R = centre arbre à cames.



Came admission :

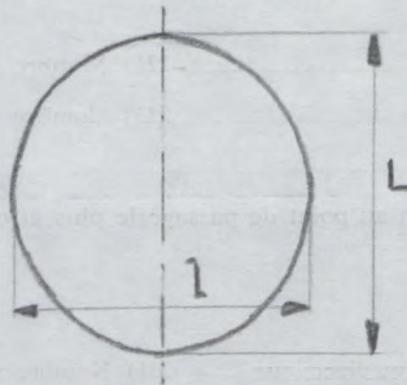
- S = 20,9 mm \pm 0,15 inches
 T = 14,25 mm \pm 0,15 inches
 U = 28,65 mm \pm 0,15 inches

Came échappement :

- S = 20,4 mm \pm 0,15 inches
 T = 14,25 mm \pm 0,15 inches
 U = 28,65 mm \pm 0,15 inches

4 orifices bruts de fonderie avec : $L = 41 \text{ mm} \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} 1$
 $l = 38 \text{ mm} \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} 0,5$

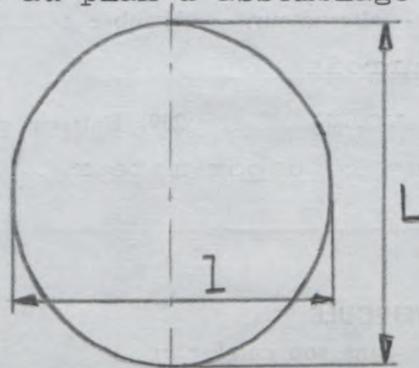
Dessin orifices collecteur admission, face côté culasse. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.



4 orifices identiques.
 Cotes au plan d'assemblage avec tubulure :

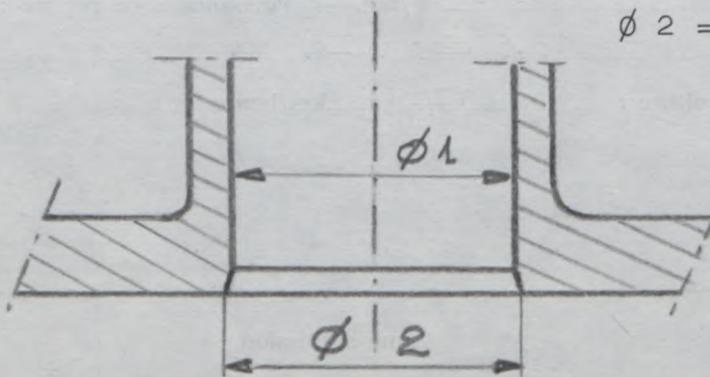
Dessin orifices admission culasse face collecteur. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.

$L = 43,6 \text{ mm} \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} 0,8$
 $l = 42 \text{ mm} \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} 0,5$



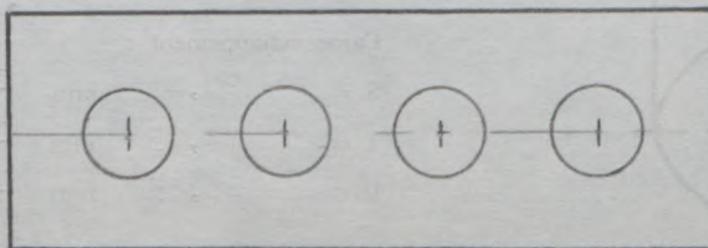
4 orifices identiques avec $\phi 1 = 36 \text{ mm} \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} 1$
 $\phi 2 = 38 \text{ mm} \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} 0,5$

Dessin orifices collecteur échappement face côté culasse. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.



4 orifices $\phi 35 \text{ mm} \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} 0,5$

Dessin orifices échappement culasse face collecteur. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.



Marque CITROEN Modèle MA série MB F.I.A. Homol. N°

TRANSMISSION AUX ROUES

EMBRAYAGE

260) Type de l'embrayage : diaphragme 261) Nombre de disques : 1

262) Diamètre : 215 mm inches

263) Diamètre des garnitures : intérieur : 145 mm inches
 extérieur : 215 mm inches

264) Système de commande : mécanique par pédale

BOITE DE VITESSES (photo H)

270) A contrôle manuel, marque : Citroën Système de commande : tringles

271) Nombre de rapports AV : 4 272) Nombre de rapports AV synchronisés : 4

273) Emplacement de la commande : au plancher

274) Boîte automatique, marque : Type :

275) Nombre de rapports AV : 276) Emplacement de la commande :

277)	Manuel		Automatique		Supplément Manuel			
	Rapport	N. dents	Rapport	N. dents	Rapport	N. dents	Rapport	N. dents
1	0,3158	12/38						
2	0,5454	18/33						
3	0,8823	30/34						
4	1,25	35/28			1,333	36/27		
5								
6								
Marche AR	0,3170	13/41						

278) Surmultiplication, type :

279) Vitesses en marche AV avec surmultiplication :

280) Rapport de surmultiplication :

PONT MOTEUR

290) Type du pont moteur : renvoi réducteur

291) Type de différentiel : satellites et planétaires

292) Type du pont auto-bloquant (si prévu) :

293) Rapport au couple conique : renvoi : 0,2096 ou 0,2295

Nombre de dents : 13 x 62 ou 14 x 61

EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES supplémentaires montés en série et livrables sur demande : doivent être mentionnés les numéros auxquels se réfèrent les modifications.

VARIANTE DE FOURNITURE : les véhicules MA série MB sont aussi, indifféremment, équipés en série de carburateurs de marque SOLEX (212), modèle 34CIC (213) se montant sur la tubulure d'admission commune aux carburateurs WEBER et SOLEX.

OPTIONS :

- Direction assistée à rappel asservi (61 et 63)
- Lève glace électrique sur portes AV (31)
- Attelage de remorque

COMPLEMENTS A LA QUESTION n° 143 :

- Volume de la chambre de combustion de la culasse : $87,5 \text{ cm}^3 \pm 10 \%$
- Epaisseur du joint de culasse après démontage : 1 à 1,2 mm.
(épaisseur du sertissage).

Photo B



Photo C



Photo D

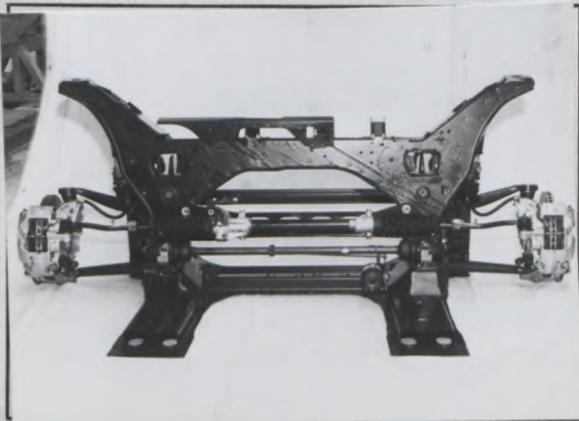


Photo E

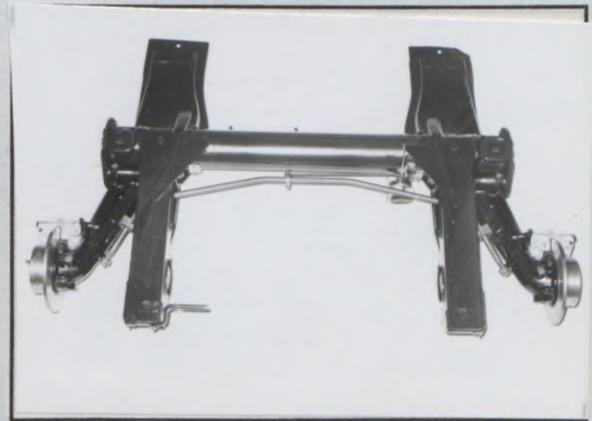


Photo F

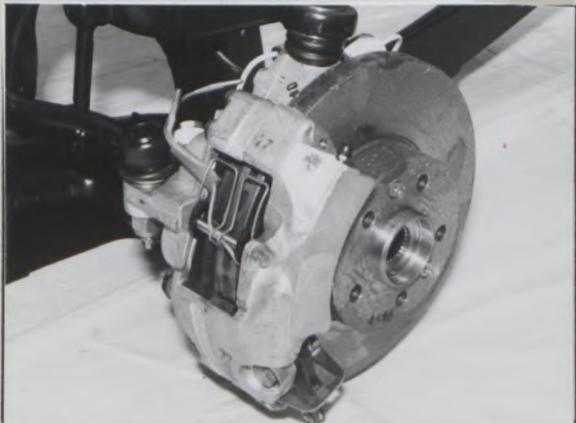


Photo G

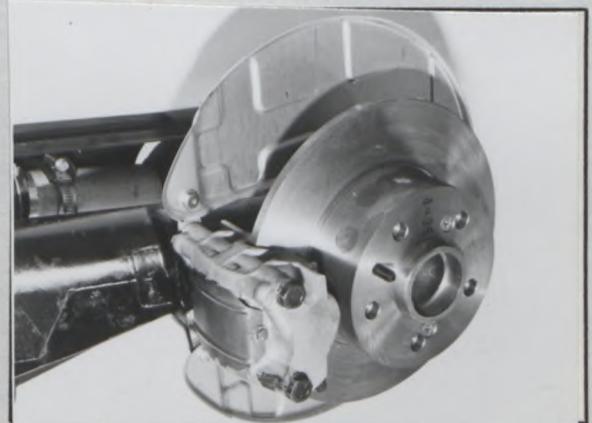


Photo H

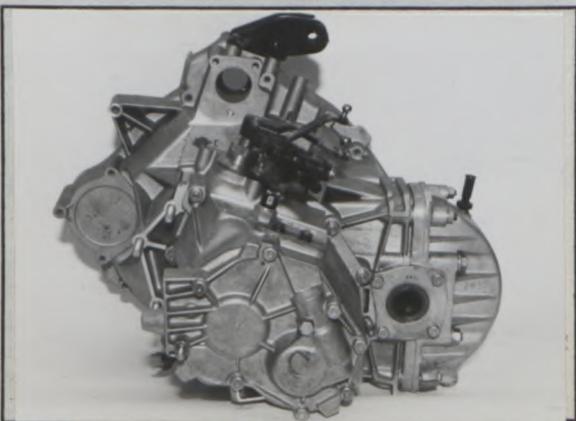


Photo I

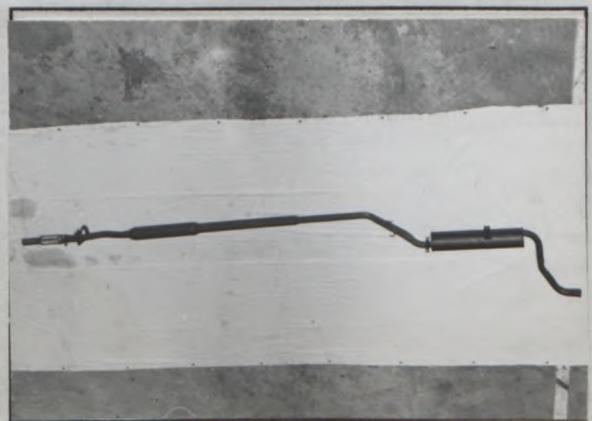


Photo J

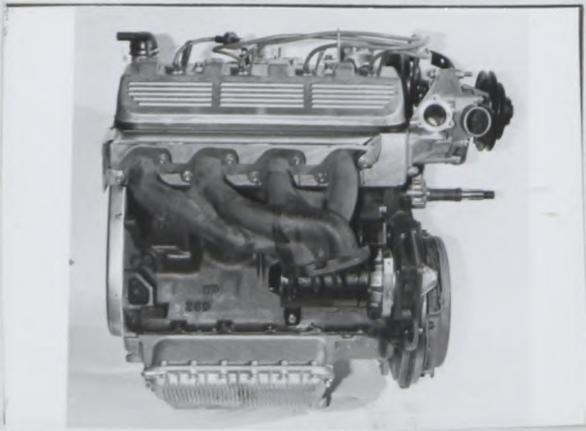


Photo K

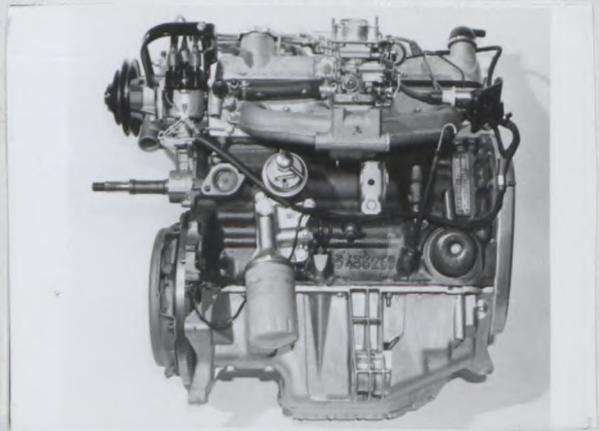


Photo L



Photo M



Photo N

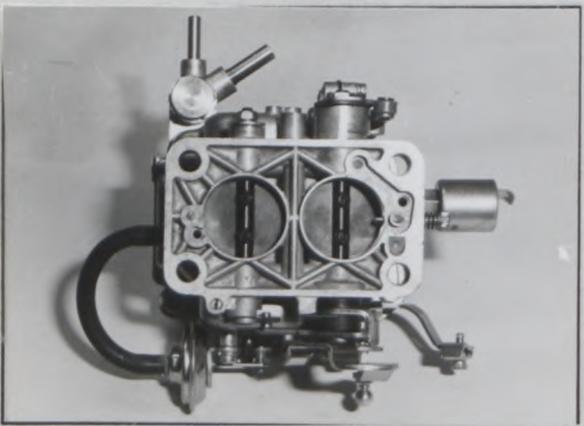


Photo O

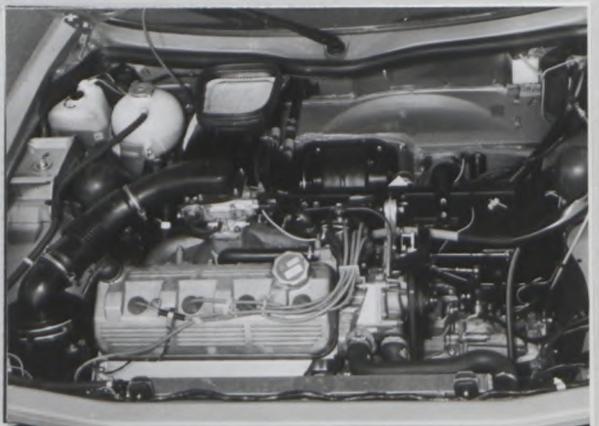


Photo P

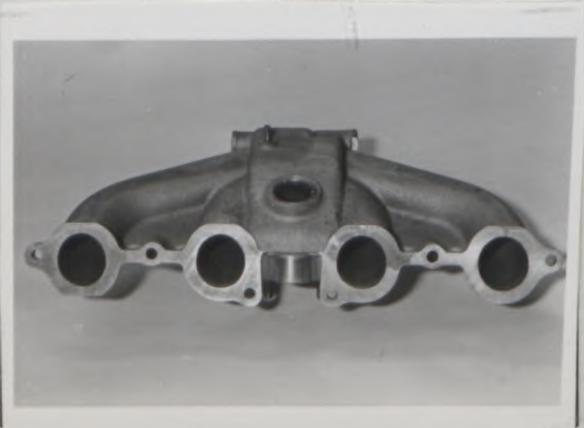
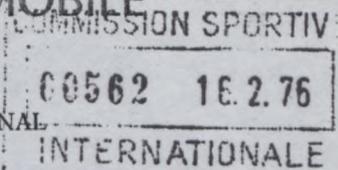


Photo Q



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE



FICHE D'EXTENSION D'HOMOLOGATION
CONFORME A L'ANNEXE J DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

Marque ..CITROEN..... Modèle ..MA.Série MB (.CX 2000)....
 Châssis/Carrosserie
 Numéros de série inaugurant les modifications décrites : Moteur
 Date de sortie des premiers véhicules construits avec les modifications : Septembre 19..75.
 Dénomination commerciale après application des modifications : MA.Série MB.+. Option. G.E. ou P.O.
 Cette extension d'homologation doit être considérée comme : variante - ~~évolution normale du type~~

L'homologation est valable du 1... h... 19..76.. Liste

Descriptions des modifications :

- 6 - Hauteur hors tout de la voiture-: I.370 mm
- 7 - Poids du véhicule : I.230 kgs
- I56 - Ventilateur : 2 ventilateurs, diamètre 30,4 cm + 0,1
- I57 - Nombre de pales des ventilateurs : IO
 Numéro de pièce : 5.472 548

Les autres modifications par rapport au véhicule de base sont les suivantes :

- A - Barre anti-roulis arrière : diamètre 16 mm - Numéro de pièce : 5.476 945
- B - Biellettes supérieures de support moteur et boîte : caoutchouc plus dur
 Numéro de pièce : 5.480 404
- C - Radiateur : de 20 dm², renforcé mécaniquement
 Numéro de pièce : 5.490 820
- D - Cartouche de filtre à air : surface de filtration augmentée
 Numéro de pièce : 5.48I 504 (Filtre complet : 5.490 743).
- E - Butées inférieures de débattement de suspension arrière : plus épaisses.
 Numéro de pièce : 5.46I 875
- F - Caisse : Renforcement des attaches entre ceinture de pavillon et montants
 de pieds milieux
 Numéro de pièce : (caisse complète, nue) 5.48I 66I

Signature et cachet
de l'Autorité Sportive Nationale :

Signature et cachet de la F.I.A.

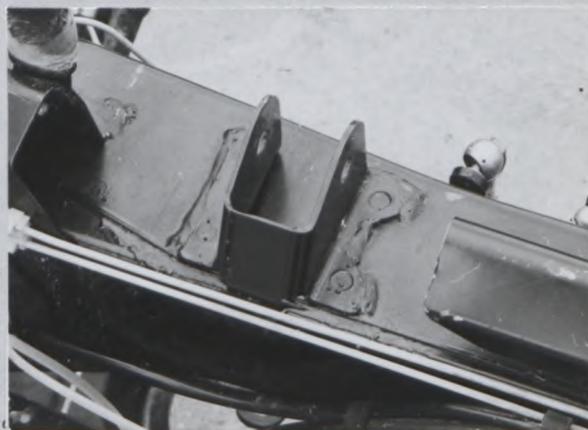
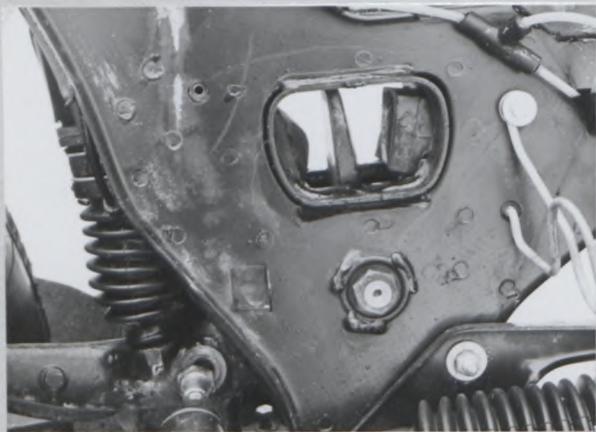


"valable en Groupe 2 uniquement"
"valid for Group 2 only"

G - Unit avant du chassis (berceau avant)

- Logement des butées de suspension avant renforcés à la partie inférieure. (photo gauche ci-dessous)
- Bobines de support d'axes de bras de suspension supérieurs et inférieurs : sertissage renforcé par soudures. (photo gauche ci-dessous)
- Support recevant les biellettes supérieures de maintien moteur et BV : soudures par points renforcées par cordons (photo droite ci-dessous) de soudure.

Numéro du berceau avant complet (Nu) 5.476 029



H - Unit arrière du chassis (cadre arrière)

Les flasques support de bobines intérieures et extérieures ont une épaisseur augmentée.

Le sertissage des bobines est renforcé par cordons de soudure.

Numéro du cadre arrière complet (Nu) 5.484 285



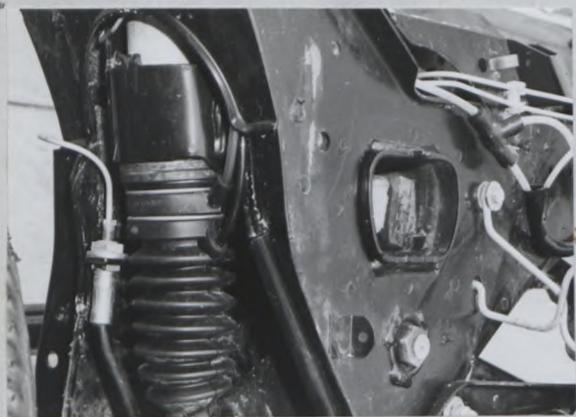
Flasque intérieure
épaisseur 4,5 mm



Flasque extérieure
épaisseur 4 mm

"valable en Groupe 2 uniquement"
"valid for Group 2 only"





- I - Appuie des cylindres de suspension avant sur chassis : bague plus épaisse de 5 mm pour abaisser le cylindre.

N° du cylindre complet (avec bague)

Gauche : 5.474 I02

Droit : 5.474 I03

"valable en Groupe 2 uniquement"
"valid for Group 2 only"



- J - Bras supérieur de suspension avant : palette décalée pour augmenter la garde au sol de 1 cm.

Numéro des bras :

Gauche : 5.483 352

Droit : 5.483 353



- K - Butée de débattement et de contre-débattement avant : modifiées pour épouser leur support renforcé.

Numéro de pièces :

Butée intérieure (débattement) 5.48I 680

Butée extérieure (contre-débat) 5.48I 748



F.I.A. - Homologation N° 5592

Groupe 1

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

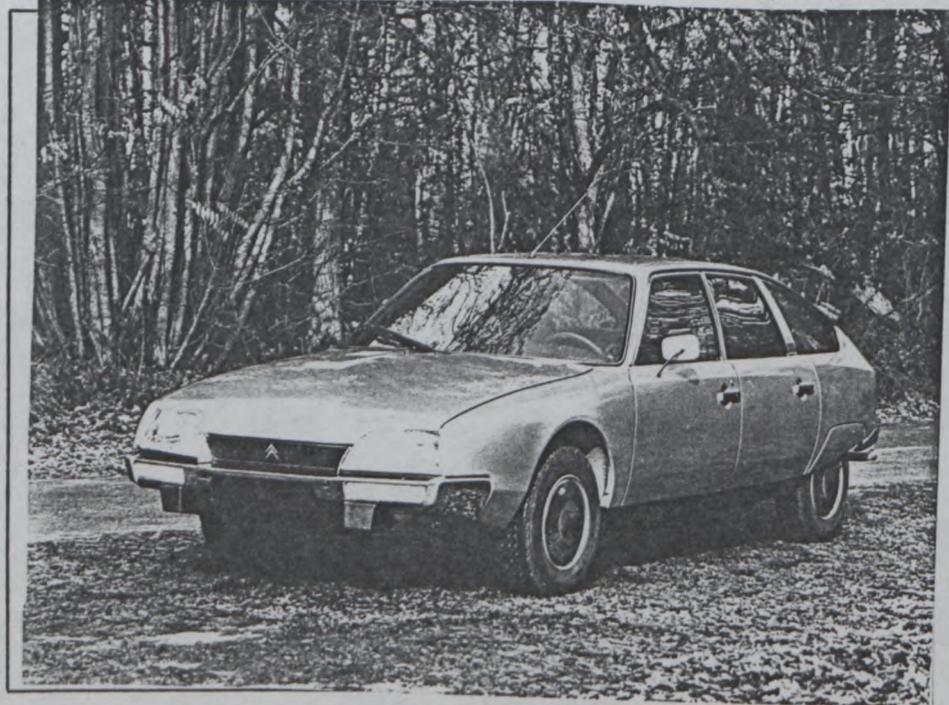
FICHE D'HOMOLOGATION CONFORME A L'ANNEXE J
AU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

Marque CITROEN Modèle MA série MB (CX 2000)
 — châssis/ 00MB0001 Constructeur CITROEN
 Numéros de série : — moteur 0724 000 001 Constructeur CITROEN
 Cylindrée 1985 cm³ 121.13 cu. in.

Le modèle est homologué le 1 4 1975 Liste

La construction du modèle décrit sur la présente fiche a commencé le
et la série minimale de exemplaires identiques et conformes aux présentes spécifications a été
achevée le

* Photo A : la voiture de 3/4 de l'avant.



Le modèle décrit sur cette fiche a fait l'objet des extensions d'homologation suivantes :

— Variantes :

— Evolutions normales du type :

Le	Homol. N°	Liste	Le	Homol. N°	Liste
Le	Homol. N°	Liste	Le	Homol. N°	Liste
Le	Homol. N°	Liste	Le	Homol. N°	Liste
Le	Homol. N°	Liste	Le	Homol. N°	Liste

Signature et cachet de
l'Autorité Sportive Nationale :



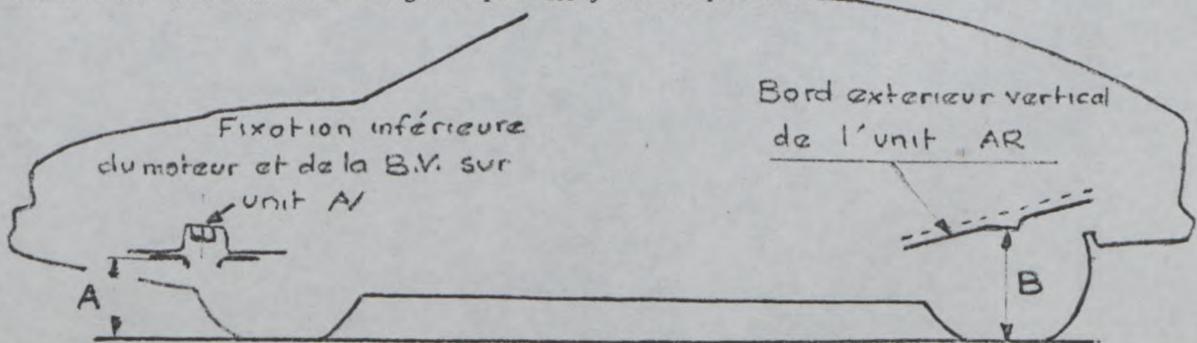
Marque CITROEN Modèle MA série MB F.I.A. Homol. N°

IMPORTANT. — Les points soulignés doivent obligatoirement être mentionnés en deux systèmes de mesure, dont un doit être le système métrique. (Voir tableau de conversion ci-dessous.)

CAPACITES ET DIMENSIONS

- 1) Empattement 2845 mm 112.00 inches
- 2) Voie AV 1474 mm 58.03 inches (1)
- 3) Voie AR 1360 mm 53.54 inches (1)
- 4) Longueur hors tout de la voiture 4630 mm inches
- 5) Largeur hors tout de la voiture 1730 mm inches
- 6) Hauteur hors tout de la voiture 1360 mm inches
- 7) Capacité du réservoir d'essence (y compris la réserve) : 68 litres
 gallon U.S. 14.95 gallon Imp.
- 8) Nombre de places 5
- 9) Poids : poids total de la voiture en ordre de marche, les pleins faits avec une roue de rechange et tout équipement indiqué dans la présente fiche, mais sans carburant ni outillage :
 1210 kg 2667.58 lbs cwt
- 10) Largeur hors tout mesurée aux axes des roues :
 AV : 1516 mm. ⁺ 5
 AR : 1512 mm. ⁺ 5

(1) Indiquez la garde-au-sol AV et AR correspondant aux voies AV et AR de la voiture et précisez sur une figure deux points non modifiables de la structure du véhicule où ces cotes de garde-au-sol ont été mesurées. Ces cotes de garde-au-sol ne sont prévues que pour mesurer la voie et n'affectent en aucune façon la qualification de la voiture. Des dimensions de voies différentes obtenues par l'emploi d'autres jantes d'une largeur supérieure doivent être mentionnées sur la demande d'homologation pour les jantes en question.



A = 165 mm. ⁺ 8 entre sol et dessous d'unit d'essieu à D. et à G.
 B = 215 mm. ⁺ 5 entre sol et bord vertical de l'unit d'essieu sous béquet horizontal (à D. et à G.) situé dans l'axe des roues.

TABLEAU DE CONVERSION

1 inch (pouce)	2,54 cm	1 quart U.S.	0,9464 litres
1 foot (pied)	30,4794 cm	1 pint (pt)	0,568 litres
1 square inch (pouce carré)	6,452 cm ²	1 gallon Imp.	4,546 litres
1 cubic inch (pouce cube)	16,387 cm ³	1 gallon U.S.	3,785 litres
1 pound (livre)	453,593 g	1 hundred weight (cwt)	50,802 kg

Marque CITROEN Modèle MA série MB F.I.A. Homol. N°

CHASSIS ET CARROSSERIE (photos A, B et C)

- 20) Type de construction : indépendant - ~~monocoque~~.
- 21) Construction monocoque : matériaux
- 22) Construction indépendante : matériau constituant le châssis acier
- 23) Matériau constituant la carrosserie acier
- 24) Nombre de portières 4 Matériau acier
- 25) Matériau du capot moteur acier
- 26) Matériau du capot de coffre acier
- 27) Matériau de la lunette AR verre sécurit
- 28) Matériau du pare-brise verre feuilleté
- 29) Matériau des vitres portières AR verre sécurit
- 30) Matériau des vitres portières AV verre sécurit
- 31) Système d'ouverture des vitres portières lève glace mécanique
- 32) Matériau des glaces de custode verre sécurit

EQUIPEMENTS ET GARNITURES

- 38) Chauffage intérieur : oui - ~~NON~~
- 39) Climatisation : ~~NON~~ - en option
- 40) Ventilation : oui - ~~NON~~
- 41) Sièges AV : type de siège et garniture sièges séparés - tissu et similoid
- 42) Poids siège ~~ou sièges~~ AV (enlevés de la voiture avec dossiers, glissières et supports) :
19 kg \pm 3 % le siège lbs
- 43) Sièges AR : type de siège et garniture banquette - tissu et similoid
- 44) Pare-choc AV : matériaux acier inox Poids 11,2 kg \pm 0,5 lbs
- 45) Pare-choc AR : matériaux acier inox Poids 7 kg \pm 0,5 lbs

ROUES

- 50) Type : ~~rayon~~ - flasque plein - ~~flexpne~~ 5 $\frac{1}{2}$ J. 14
- 51) Poids unitaire (roue nue) : 10,2 kg \pm 3 % lbs
- 52) Système de fixation : 5 vis
- 53) Diamètre de la jante : 353,4 mm 14 inches
- 54) Largeur de la jante : 139,7 mm 5,5 inches

DIRECTION

- 60) Type : crémaillère
- 61) Servo-direction : oui, ~~NON~~ en option.
- 62) Nombre de tours du volant pour braquage d'un extrême à l'autre : 4 $\frac{1}{2}$
- 63) En cas de servo-direction : 2 $\frac{1}{2}$

Marque CITROEN Modèle MA série MB F.I.A. Homol. N°

SUSPENSION

- 70) Suspension AV (photo D) : type hydropneumatique
- 71) Type de ressort : hydropneumatique
- 72) Stabilisateur (si prévu) : barre anti-roulis
- 73) Nombre d'amortisseurs : 2 74) Type : à clapets
- 78) Suspension AR (photo E) : type hydropneumatique
- 79) Type de ressort : hydropneumatique
- 80) Stabilisateur (si prévu) : barre anti-roulis
- 81) Nombre d'amortisseurs : 2 82) Type : à clapets

FREINS (photos F et G)

- 90) Système : hydraulique à 2 circuits séparés
- 91) Servo-frein (si prévu), type : Citroën
- 92) Nombre de maîtres-cylindres :

	AVANT		ARRIERE	
93) Nombre de cylindres par roue :	2		2	
94) Alésage :	42 mm	in.	30 mm	in.
Freins à tambour :				
95) Diamètre intérieur :	mm	in.	mm	in.
96) Longueur des garnitures :	mm	in.	mm	in.
97) Largeur des garnitures :	mm	in.	mm	in.
98) Nombre de mâchoires par frein			
99) Surf. de freinage par fr. :	mm ²	sq. in.	mm ²	sq. in.
Freins à disque :				
100) Diamètre extérieur :	260 mm	in.	233,5 mm	in.
101) Epaisseur du disque :	20 mm	in.	9 mm	in.
102) Longueur des sabots :	99 mm	± 0,5 in.	54 mm	± 0,5 in.
103) Largeur des sabots :	55 mm	± 0,5 in.	45 mm	± 0,5 in.
104) Nombre de sabots par frein :	2		2	
105) Surf. de freinage par fr. :	69900 mm ²	sq. in.	50600 mm ²	sq. in.

Marque CITROEN Modèle MA série MB F.I.A. Homol. N°

MOTEUR

- 130) Cycle : 4 temps 131) Nombre de cylindres : 4
132) Disposition des cylindres : en ligne
133) Alésage : 86 mm 3.385 in. 134) Course : 85,5 mm 3.36 in.
135) Cylindrée par cylindre : 496,25 cm³ 30.28 cu. in.
136) Cylindrée totale : 1985 cm³ 121.13 cu. in.
137) Matériau du bloc cylindre : fonte
138) Matériau des chemises (si prévues) : fonte
139) Culasse, matériau : alliage d'aluminium
140) Nombre d'orifices d'admission : 4 141) Nombre d'orifices d'échappement : 4
142) Taux de compression : 9
143) Volume de la chambre de combustion : 62,08 cm³  cu. in.
144) Piston, matériau : alliage aluminium 145) Nombre de segments : 3
146) Distance de la médiane de l'axe du piston au sommet du piston 66,1 mm ± 0,5 inches
147) Vilebrequin : estampé ~~Monitex~~ en acier 148) Type de vilebrequin : monobloc à contrepoids rapportés
149) Nombre de paliers de vilebrequin : 5
150) Matériau des chapeaux de palier de vilebrequin : fonte
151) Système de graissage : ~~carter sec~~ carter humide.
152) Capacité du ~~réservoir~~ /carter : 5,8 litres pints quarts U.S.
153) Radiateur d'huile : ~~oui~~ non 154) Système de refroidissement du moteur : eau
155) Capacité du circuit de refroidissement : 10,6 litres pints quarts U.S.
156) Ventilateur (si prévu) : diamètre : 30,4 cm ± 0,1 inches
157) Nombre de pales du ventilateur : 5
Paliers : 64,04) + 0,01
158) Paliers vilebrequin, type : lisse Diamètre : ou 63,54 mm) - 0,015 inches
159) Tête de bielle, type : lisse Diamètre : 54 ou 53,5 mm ± 0,005 inches
- 0,01
Poids :
160) Volant ~~frein~~ : avec couronne démarreur 14,230 kg ± 3 % lbs
161) Volant avec embrayage (partie tournante) : 19,360 kg ± 3 % lbs
162) Vilebrequin : 15,695 kg ± 4 % lbs
163) Bielle : 0,860 kg ± 3 % lbs
164) Piston avec axe et segments : 0,701 kg ± 3 % lbs
165) Cote de réalésage autorisée : réalésage non autorisé.
166) Cylindrée totale résultante : celle d'origine : 1985 cm³.

Marque CITROEN Modèle MA série MB F.I.A. Homol. N°

MOTEUR CAS DU CYCLE 4 TEMPS

- 170) Nombre d'arbres à cames : 1 171) Emplacement : dans le carter moteur
172) Système de commande : pignons et chaîne
173) Système de commande des soupapes culbuteurs commandés par tiges et poussoirs

ADMISSION (voir page 8) (N.B.)

- 180) Matériau du collecteur d'admission : alliage aluminium
181) Diamètre extérieur des soupapes : 49 mm inches
182) Levée maximum des soupapes : 9,2 à 9,5 mm . 362 à . 374 inches
183) Nombre de ressorts par soupape : 1 184) Type de ressort : hélicoïdal
185) Nombre de soupapes par cylindre : 1
186) Jeu à froid es soupapes : 1,1 mm inches
187) Avance d'ouverture (avec jeu à froid indiqué) : 0° 30'
188) Retard de fermeture (avec jeu à froid indiqué) : 42° 30'
189) Filtre à air : huile-sec. — Cartouche : oui non.

ECHAPPEMENT (voir page 8)

- 195) Matériau du collecteur d'échappement : fonte
196) Diamètre extérieur des soupapes : 39 mm inches
197) Levée maximum des soupapes : 8,3 à 8,6 mm . 326 à . 338 inches
198) Nombre de ressorts par soupape : 1 199) Type de ressort : hélicoïdal
200) Nombre de soupapes par cylindre : 1
201) Jeu à froid des soupapes : 1,1 mm inches
202) Avance d'ouverture (avec jeu à froid indiqué) : 38° 30'
203) Retard de fermeture (avec jeu à froid indiqué) : 4° 30'
204) Diamètre orifice échappement à la sortie du collecteur 2 $\emptyset = 36$ mm $\frac{+}{-} 1$ inches

ALIMENTATION PAR CARBURATEUR (photo N)

- 210) Nombre de carburateurs : 1 211) Type : inversé double corps
212) Marque : WEBER 213) Modèle : 34 DMTR 25
214) Nombre de passages gaz par carburateur : 2
215) Diamètre de la tubulure ou des tubulures gaz à la sortie du carburateur : mm
2 trous réunis de \emptyset 35,50 mm. $\frac{+}{-} 1$, entre-axes 41 mm. inches
216) Suivant type de carburateur : diamètre du ou des diffuseurs(s) au point d'étranglement maximum.
dimensions du passage des gaz au point de passage le plus étroit avec piston au point le plus élevé
(exemple : SU) : 22 et 26 mm inches

N.B. — Voir page intercalaire pour information supplémentaire pour moteurs deux temps et moteurs suralimentés.

Marque CITROEN Modèle MA série MB F.I.A. Homol. N°

INJECTION (si prévue)

- 220) Marque de la pompe : 221) Nombre de pistons :
- 222) Modèle ou type de la pompe : 223) Nombre total d'injecteurs :
- 224) Emplacement des injecteurs :
- 225) Diamètre de la pipe d'admission au point de passage le plus étroit : mm inches

EQUIPEMENT DU MOTEUR

- 230) Pompe à essence : mécanique ~~et/ou électrique~~ 231) Nombre : 1
- 232) Type du système d'allumage : bobine 233) Nombre de distributeurs : 1
- 234) Nombre de bobines : 1 235) Nombre de bougies par cylindre : 1
- 236) Génératrice, type : ~~dynamox~~ - alternateur. — Nombre : 1
- 237) Système d'entraînement : courroie
- 238) Tension : 12 volts 239) Batterie, nombre : 1
- 240) Emplacement : sous le capot moteur
- 241) Tension : 12 volts

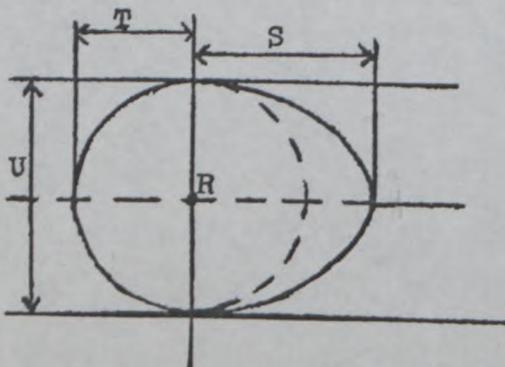
PERFORMANCE DU MOTEUR ET DU VEHICULE

(comme déclarés par le constructeur dans son catalogue)

- 250) Puissance du moteur : 102 (type de cv : DIN) à 5500 tours/min.
- 251) Régime maximum : 6000 tr/mn. — Puissance à ce régime : 99 CV
- 252) Couple maximum : 15,5 mkg (DIN) à 3000 tr/mn.
- 253) Vitesse maximum de la voiture : 174 km/heure miles/heure

255)

R = centre arbre à cames.



Came admission :

- S = 20,9 mm $\begin{matrix} + \\ - \end{matrix}$ 0,15 inches
- T = 14,25 mm $\begin{matrix} + \\ - \end{matrix}$ 0,15 inches
- U = 28,65 mm $\begin{matrix} + \\ - \end{matrix}$ 0,15 inches

Came échappement :

- S = 20,4 mm $\begin{matrix} + \\ - \end{matrix}$ 0,15 inches
- T = 14,25 mm $\begin{matrix} + \\ - \end{matrix}$ 0,15 inches
- U = 28,65 mm $\begin{matrix} + \\ - \end{matrix}$ 0,15 inches

Marque CITROEN

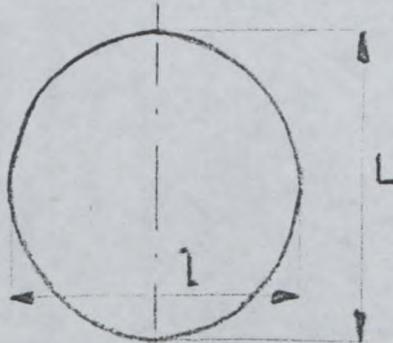
Modèle MA série MB

F.I.A. Homol. N°

4 orifices bruts de fonderie avec : $L = 41 \text{ mm } \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} 1$

$l = 38 \text{ mm } \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} 0,5$

Dessin orifices collecteur admission, face côté culasse. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.



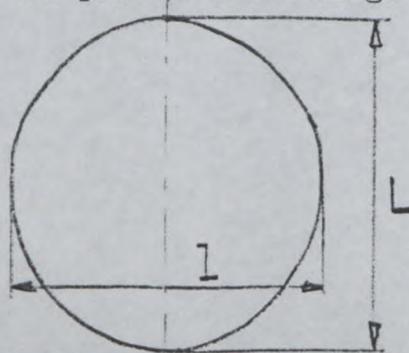
4 orifices identiques.

Cotes au plan d'assemblage avec tubulure :

$L = 43,6 \text{ mm } \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} 0,8$

$l = 42 \text{ mm } \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} 0,5$

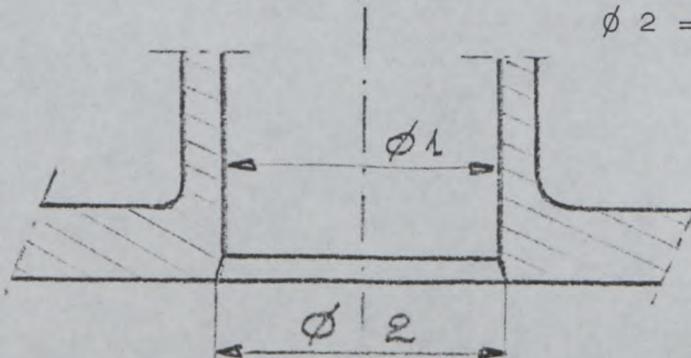
Dessin orifices admission culasse face collecteur. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.



4 orifices identiques avec $\phi 1 = 36 \text{ mm } \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} 1$

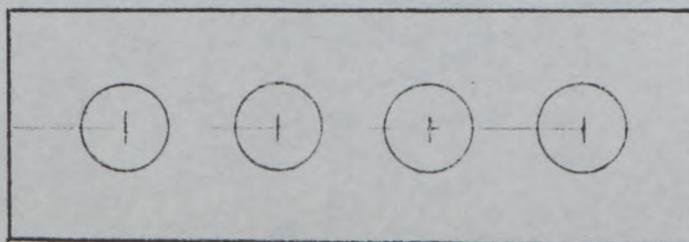
$\phi 2 = 38 \text{ mm } \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} 0,5$

Dessin orifices collecteur échappement face côté culasse. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.



4 orifices $\phi 35 \text{ mm } \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} 0,5$

Dessin orifices échappement culasse face collecteur. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.



Marque CITROEN Modèle MA série MB F.I.A. Homol. N°

TRANSMISSION AUX ROUES

EMBRAYAGE

260) Type de l'embrayage : diaphragme 261) Nombre de disques : 1
 262) Diamètre : 215 mm inches
 263) Diamètre des garnitures : intérieur : 145 mm inches
 extérieur : 215 mm inches
 264) Système de commande : mécanique par pédale

BOITE DE VITESSES (photo H)

270) A contrôle manuel, marque : Citroën Système de commande : tringles
 271) Nombre de rapports AV : 4 272) Nombre de rapports AV synchronisés : 4
 273) Emplacement de la commande : au plancher
 274) Boîte automatique, marque : Type :
 275) Nombre de rapports AV : 276) Emplacement de la commande :

277)	Manuel		Automatique		Supplément Manuel			
	Rapport	N. dents	Rapport	N. dents	Rapport	N. dents	Rapport	N. dents
1	0,3158	12/38						
2	0,5454	18/33						
3	0,8823	30/34						
4	1,25	35/28			1,333	36/27		
5								
6								
Marche AR	0,3170	13/41						

278) Surmultiplication, type :
 279) Vitesses en marche AV avec surmultiplication :
 280) Rapport de surmultiplication :

PONT MOTEUR

290) Type du pont moteur : renvoi réducteur
 291) Type de différentiel : satellites et planétaires
 292) Type du pont auto-bloquant (si prévu) :
 293) Rapport au couple conique : renvoi : 0,2096 ou 0,2295
 Nombre de dents : 13 x 62 ou 14 x 61

Marque CITROEN Modèle MA série MB F.I.A. Homol. N°

EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES supplémentaires montés en série et livrables sur demande : doivent être mentionnés les numéros auxquels se réfèrent les modifications.

VARIANTE DE FOURNITURE : les véhicules MA série MB sont aussi, indifféremment, équipés en série de carburateurs de marque SOLEX (212), modèle 34CIC (213) se montant sur la tubulure d'admission commune aux carburateurs WEBER et SOLEX.

OPTIONS :

- Direction assistée à rappel asservi (61 et 63)
- Lève glace électrique sur portes AV (31)
- Attelage de remorque

COMPLEMENTS A LA QUESTION n° 143 :

- Volume de la chambre de combustion de la culasse : $87,5 \text{ cm}^3 \pm 10 \%$
- Epaisseur du joint de culasse après démontage : 1 à 1,2 mm.
(épaisseur du sertissage).

Marque CITROEN Modèle MA série MB F.I.A. Homol. N°

Photo B



Photo C

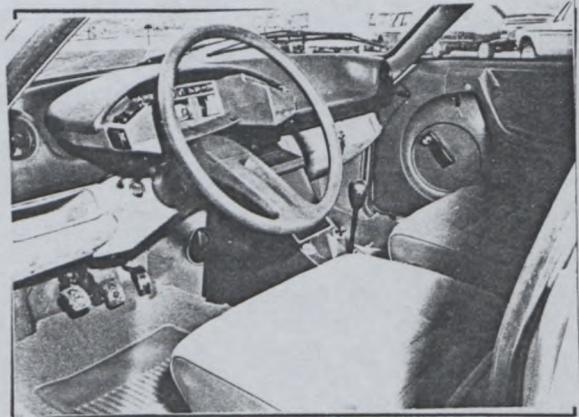


Photo D

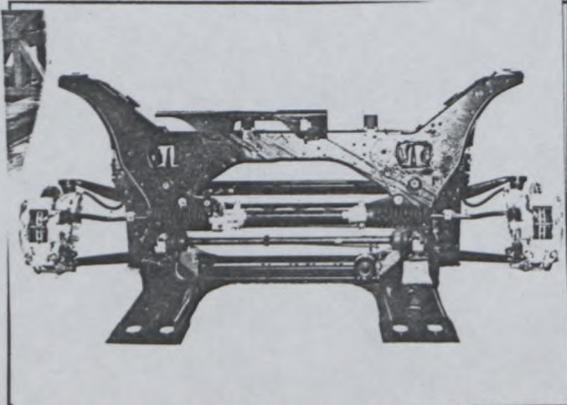


Photo E

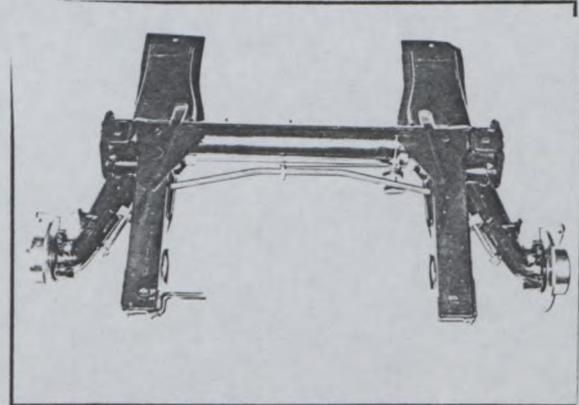


Photo F

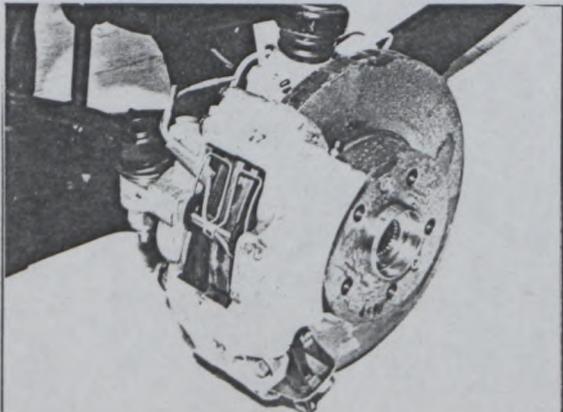


Photo G

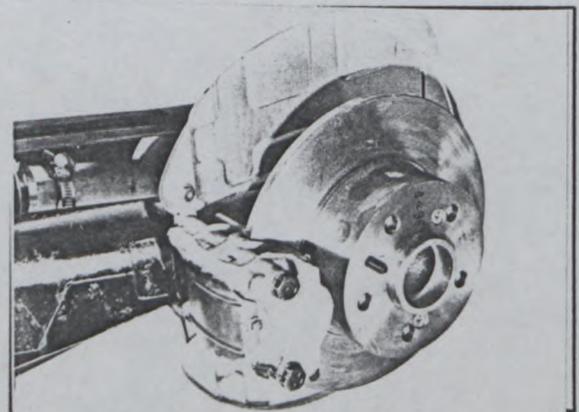


Photo H

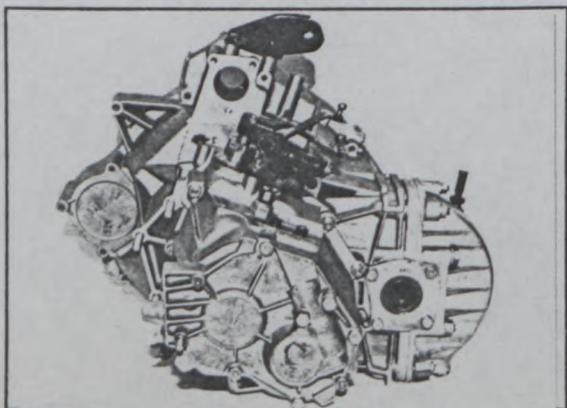


Photo I

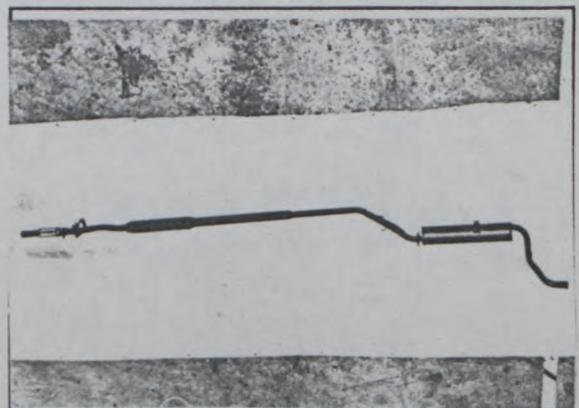


Photo J

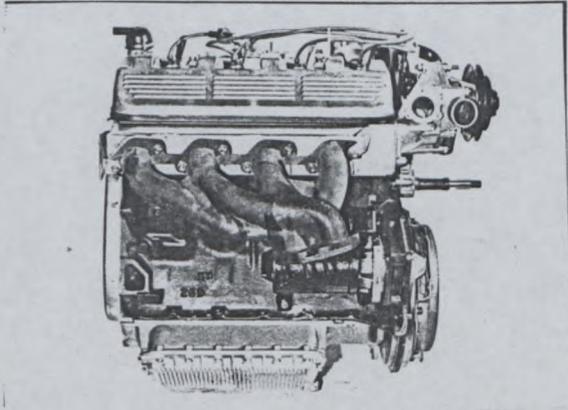


Photo K

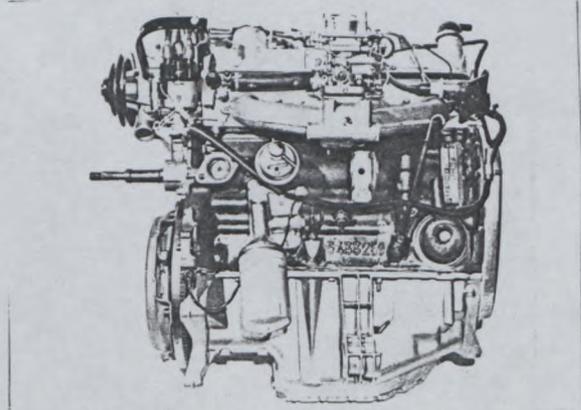


Photo L

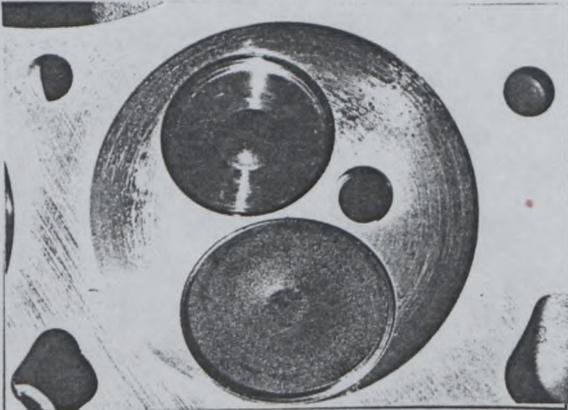


Photo M

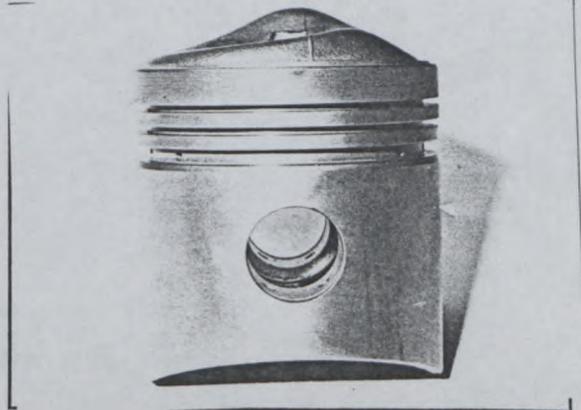


Photo N

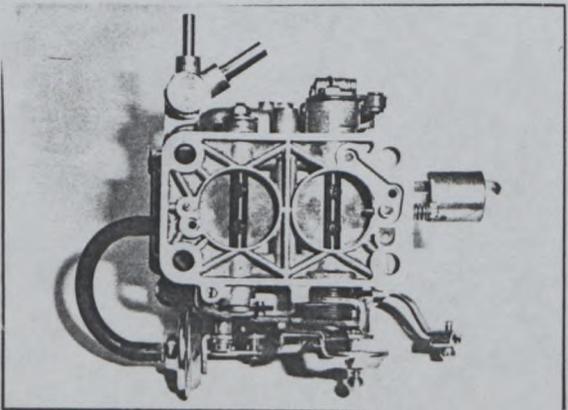


Photo O

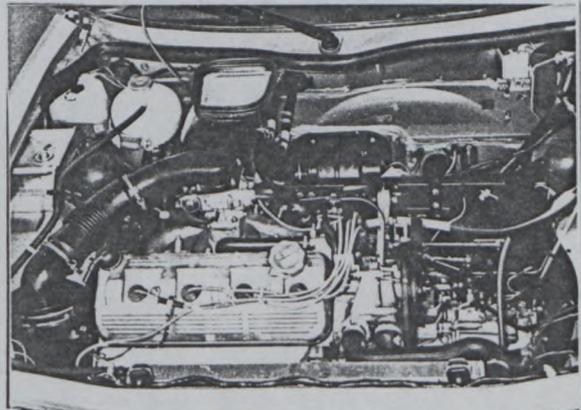


Photo P

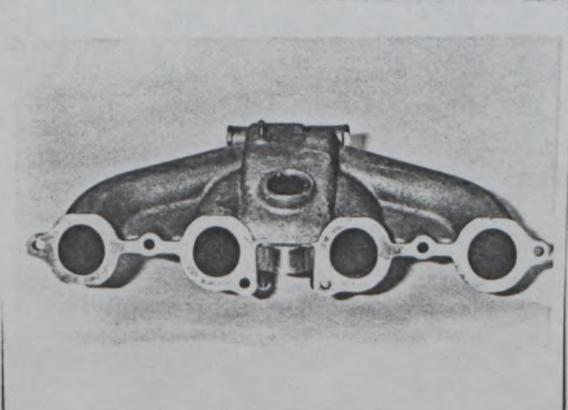
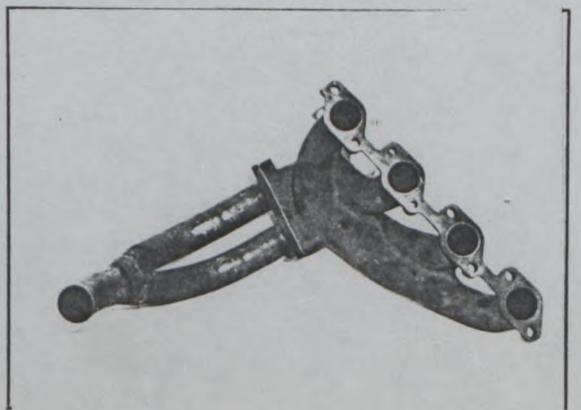


Photo Q



1/IV

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

COMMISSION SPORTIVE
 00562 1E.2.76
 INTERNATIONALE

FICHE D'EXTENSION D'HOMOLOGATION
 CONFORME A L'ANNEXE J DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

Marque ..CITROEN..... Modèle ..MA.Série MB (.CX 2000)....
 Châssis/Carrosserie
 Numéros de série inaugurant les modifications décrites : Moteur

Date de sortie des premiers véhicules construits avec les modifications : Septembre 19.75.

Dénomination commerciale après application des modifications : MA.Série MB. - Option G.E. ou P.O.

Cette extension d'homologation doit être considérée comme : variante - ~~évolution normale du type~~

L'homologation est valable du 19.76. Liste

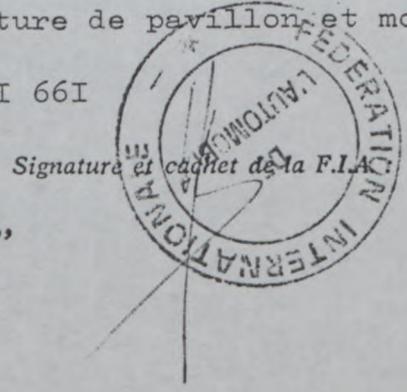
Descriptions des modifications :

- 6 - Hauteur hors tout de la voiture -: I.370 mm
- 7 - Poids du véhicule : I.230 kgs
- I56 - Ventilateur : 2 ventilateurs, diamètre 30,4 cm + 0,1
- I57 - Nombre de pales des ventilateurs : IO
 Numéro de pièce : 5.472 548

Les autres modifications par rapport au véhicule de base sont les suivantes :

- A - Barre anti-roulis arrière : diamètre 16 mm - Numéro de pièce : 5.476 945
- B - Bielle supérieures de support moteur et boîte : caoutchouc plus dur
 Numéro de pièce : 5.480 404
- C - Radiateur : de 20 dm2, renforcé mécaniquement
 Numéro de pièce : 5.490 820
- D - Cartouche de filtre à air : surface de filtration augmentée
 Numéro de pièce : 5.48I 504 (Filtre complet : 5.490 743).
- E - Butées inférieures de débattement de suspension arrière : plus épaisses.
 Numéro de pièce : 5.46I 875
- F - Caisse : Renforcement des attaches entre ceinture de pavillon et montant
 de pieds milieux
 Numéro de pièce : (caisse complète, nue) 5.48I 66I

Signature et cachet
 de l'Autorité Sportive Nationale :

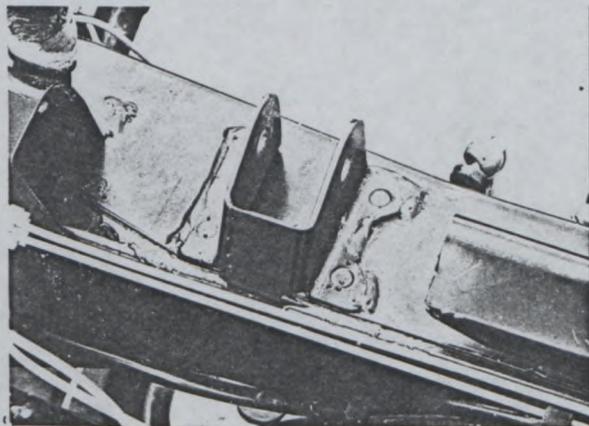
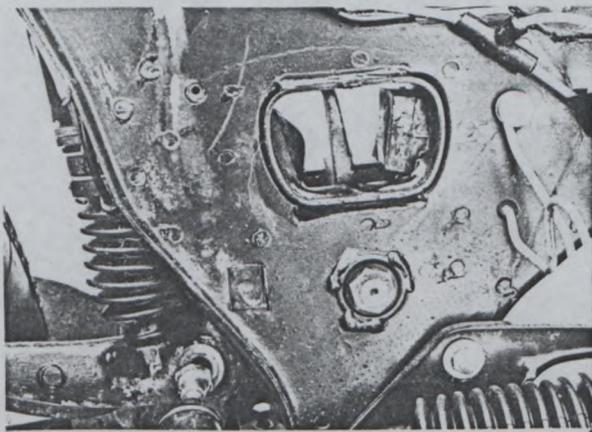


"valable en Groupe 2 uniquement"
 "valid for Group 2 only"

G - Unit avant du chassis (berceau avant)

- Logement des butées de suspension avant renforcés à la partie inférieure. (photo gauche ci-dessous)
- Bobines de support d'axes de bras de suspension supérieurs et inférieurs : sertissage renforcé par soudures. (photo gauche ci-dessous)
- Support recevant les biellettes supérieures de maintien moteur et BV : soudures par points renforcées par cordons (photo droite ci-dessous)

Numéro du berceau avant complet (Nu) 5.476 029

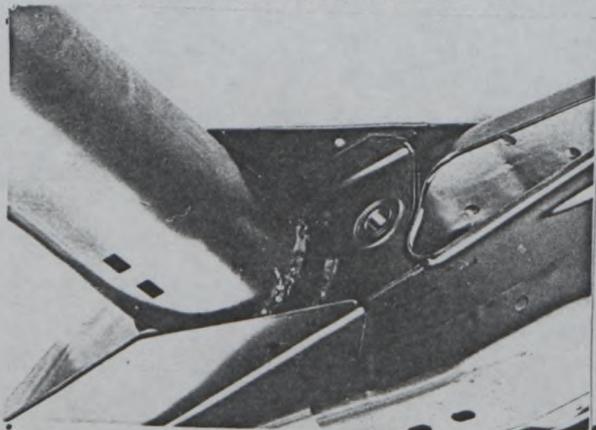


H - Unit arrière du chassis (cadre arrière)

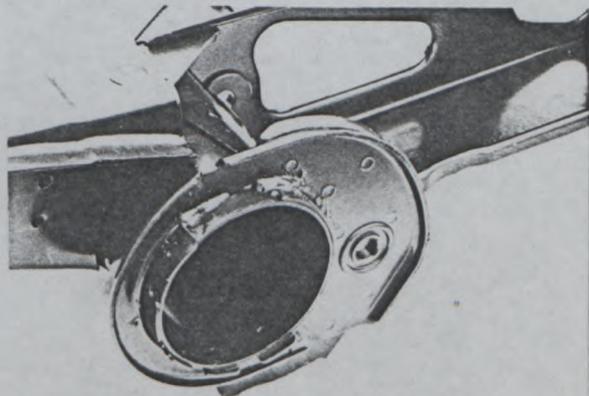
Les flasques support de bobines intérieures et extérieures ont une épaisseur augmentée.

Le sertissage des bobines est renforcé par cordons de soudure.

Numéro du cadre arrière complet (Nu) 5.484 285

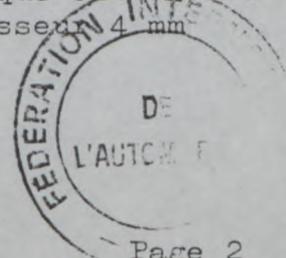


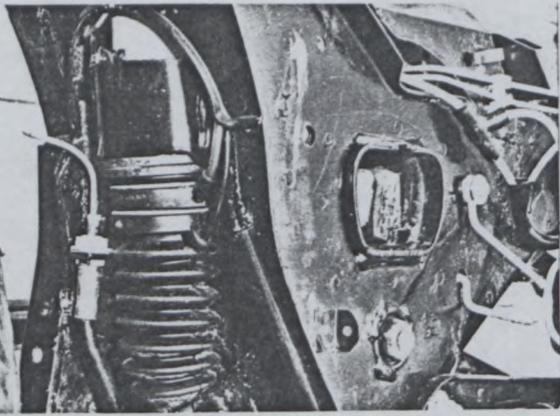
Flasque intérieure
épaisseur 4,5 mm



Flasque extérieure
épaisseur 4 mm

"valable en Groupe 2 uniquement"
"valid for Group 2 only"





- I - Appuie des cylindres de suspension avant sur chassis : bague plus épaisse de 5 mm pour abaisser le cylindre.

N° du cylindre complet (avec bague)

Gauche : 5.474 I02

Droit : 5.474 I03

"valable en Groupe 2 uniquement"
"valid for Group 2 only"

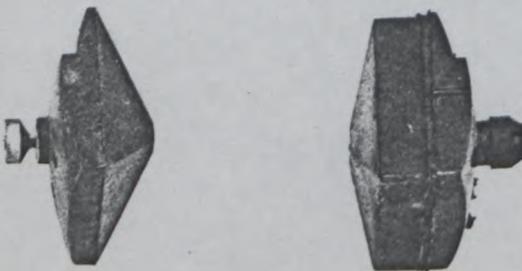


- J - Bras supérieur de suspension avant : palette décalée pour augmenter la garde au sol de 1 cm.

Numéro des bras :

Gauche : 5.483 352

Droit : 5.483 353



- K - Butée de débattement et de contre-débattement avant : modifiées pour épouser leur support renforcé.

Numéro de pièces :

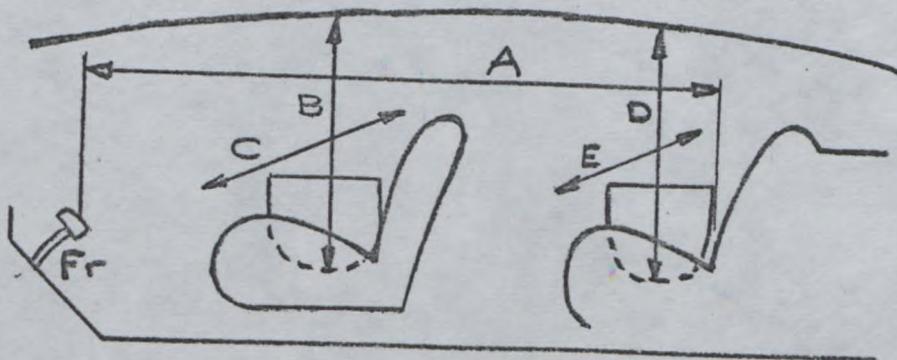
Butée intérieure (débattement) 5.48I 680

Butée extérieure (contre-débat) 5.48I 748



Marque : CITROEN

Modèle : MA série MB - FIA n°



A = 2061 mm.

B = 960 mm.

C = 1430 mm.

D = 910 mm.

E = 1380 mm.

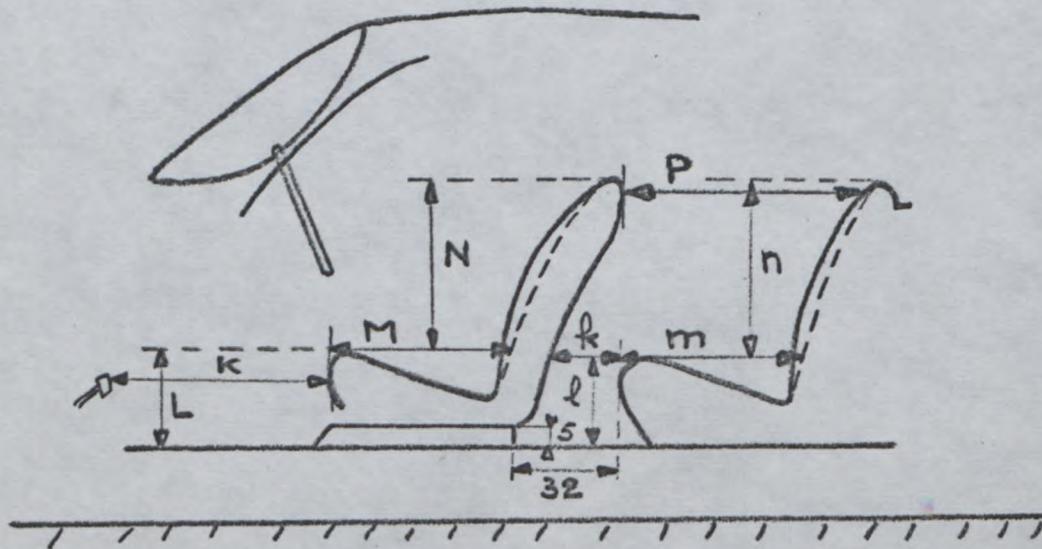
Marque :

CITROEN

Modèle :

MA série MB

FIA N° :



K = 460 mm.

L = 275 mm.

M = 480 mm.

N = 420 mm.

P = 880 mm.

k = 370 mm.

l = 320 mm.

m = 450 mm.

n = 390 mm.

NOTICE DESCRIPTIVE DU VÉHICULE AUTOMOBILE Type MA Série MB

CITROËN 

CONSTRUIT PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES **CITROËN** 

Capital : 600 000 000 F — 117 à 167, Quai André-Citroën - 75747 PARIS CEDEX 15

Marque : CITROËN.
Type : MA série MB.
Genre : Voiture particulière.
Poids total autorisé en charge : 1.740 kg.
Poids total roulant autorisé : 3.040 kg.
Démarrage en côte avec remorque de 1.300 kg : pente de 12 %.
Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 5.

I. CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

2 essieux et 4 roues, roues avant motrices.
Pneumatiques : 185 SR - 14 ZX à l'avant et 175 SR - 14 ZX à l'arrière et en roue de secours.
Caisse mono-coque fixée par liaisons élastiques à un cadre supportant l'ensemble moto-propulseur et les essieux avant et arrière.
Moteur à l'avant, incliné de 30° vers l'avant, son axe est perpendiculaire à l'axe du véhicule.
Cabine de conduite en arrière du moteur.

II. DIMENSIONS ET POIDS

Empattement	2,845 m
Voie avant	1,474 m
Voie arrière	1,360 m
Longueur du véhicule carrossé toutes saillies comprises	4,630 m
Largeur du véhicule carrossé toutes saillies comprises	1,730 m
Hauteur du véhicule carrossé (à vide, en roulage)	1,360 m
Porte-à-faux du véhicule, toutes saillies comprises au-delà de l'essieu extrême :	
— vers l'avant	1,050 m
— vers l'arrière	0,735 m
Hauteur libre au-dessus du sol	0,155 m
Poids du véhicule carrossé, à vide en ordre de marche	1,265 kg
— sur l'avant	845 kg
— sur l'arrière	420 kg
Poids total autorisé en charge	1,740 kg
— sur l'avant (maxi à ne pas dépasser)	1,020 kg
— sur l'arrière (maxi à ne pas dépasser)	750 kg
Poids total roulant autorisé :	
— avec remorque freinée de 1.300 kg dans le cas de l'option attelage de remorque	3,040 kg
— avec remorque non freinée de 630 kg	2,370 kg

III. MOTEUR

CITROËN, type M 20.
Moteur à explosion, 4 temps, 4 cylindres en ligne.
Commande de distribution par chaîne, côté droit.
Alésage : 86 mm, course : 85,5 mm, cylindrée : 1.985 cm³.
Rapport volumétrique : 9/1.
Puissance administrative : 11 CV (onze).
Carburant normalement utilisé : essence.
Réservoir de carburant d'une contenance de 68 litres, fixé par sangles sous le plancher de coffre.
Régime de rotation du moteur :
a) maximal en 4^e vitesse :
— avec renvoi de BV 13/62

IV. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage entre moteur et boîte de vitesses, à disque unique fonctionnant à sec, commandé par pédale.
Boîte de vitesses sans prise directe, comportant 4 rapports avant synchronisés et 1 rapport arrière ; la commande est mécanique, elle se fait par un levier situé au plancher.
L'arbre secondaire porte le pignon de renvoi.
Le différentiel commande, par l'intermédiaire d'arbres de transmission munis de joints homocinétiques, les roues avant qui sont motrices et directrices.
Démultiplication de la transmission :

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte	Démultiplication totale		
		Renvoi 13 x 62	Renvoi 12 x 53	Renvoi 14 x 61
1 ^{re}	3,166	15,102	13,993	13,797
2 ^e	1,833	8,743	8,102	7,988
3 ^e	1,133	5,405	5,008	4,938
4 ^e	0,8	3,815	—	—
	0,73	—	3,226	—
AR	0,75	—	—	3,267
	3,153	15,041	13,923	13,741

Avec des pneumatiques de 185 SR - 14 ZX dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,970 m, au régime du moteur de 1.000 tr/mn, la vitesse atteinte est de :

Combinaison des vitesses	Vitesses en km/h		
	Renvoi 13 x 62	Renvoi 12 x 53	Renvoi 14 x 61
1 ^{re}	7,8	8,4	8,6
2 ^e	13,5	14,6	14,8
3 ^e	21,9	23,6	23,9
4 ^e	31	—	—
	—	36,6	—
AR	7,9	8,5	8,6

La vitesse maximale théorique du véhicule en 4^e vitesse, ressort à 174 km/h environ avec renvoi 13/62 et 167 km/h environ avec renvois 12 x 53 ou 14 x 61. Autres montes de pneumatiques autorisées : 185 SR - 14 ZX, 185 - 14 X M + S à l'avant, à l'arrière et en roue de secours. Indicateur de vitesse sur la planche de bord.

V. SUSPENSION

A l'avant : les roues sont indépendantes.
Chaque pivot de roue est relié au cadre d'essieux par 2 bras à articulation longitudinale, incliné de 10° vers l'avant, formant un parallélogramme. Le bras supérieur de chaque parallélogramme vient prendre appui sur le piston du cylindre de suspension par l'intermédiaire d'une tige de poussée et sur les butées par l'intermédiaire d'une palette.
Les bras supérieurs sont reliés par une barre stabilisatrice.
A l'arrière : les roues sont indépendantes.
Chaque moyeu de roue est relié au cadre d'essieux par un bras à articulation transversale. Le bras vient prendre appui sur le piston du cylindre de suspension par l'intermédiaire d'une tige de poussée et sur les butées par l'intermédiaire d'une palette. Les bras sont reliés par une barre stabilisatrice. La suspension est du type hydropneumatique ; elle est alimentée par un réservoir, une pompe haute pression, un accumulateur hydropneumatique équipé d'un régulateur, un distributeur de pression et deux correcteurs. Les pressions de suspension avant d'une part et arrière d'autre part, s'équilibrent automatiquement.
Capacité du réservoir de fluide : 4,250 litres.
Volume de l'accumulateur hydropneumatique : 0,400 litre.
Pression maximale de l'accumulateur hydropneumatique : 175 bars.
Pression maximale d'utilisation : 175 bars.

VI. DIRECTION

Type à crémaillère.
Liaison aux pivots de roues par barre d'accouplement.
Sur demande, la direction est assistée par une commande hydraulique alimentée par le circuit de la voiture. En cas de défaillance du système d'assistance hydraulique, la commande mécanique reste entière. Un dispositif d'asservissement permet d'augmenter l'effort au volant en fonction de la vitesse du véhicule.
— Démultiplication :
1/24,5 env.
1/13,5 env. pour la direction assistée.
— Diamètre de braquage : 11,80 m env.

VII. FREINAGE

Dispositif principal : agissant sur les 4 roues.
A disques sur les moyeux de roues AV et AR.
Il est commandé par une pédale, à portée du pied droit du conducteur, qui actionne un doseur.
L'énergie du circuit avant est puisée en priorité dans l'accumulateur principal alimenté par le réservoir et la pompe haute pression décrits au chapitre précédent : § V. SUSPENSION.
L'énergie du circuit arrière est puisée directement dans la réserve constituée par les blocs hydropneumatiques de suspension AR, et dont la pression assure la limitation en fonction de la charge sur l'essieu AR.
La pression minimale indiquée par le contacteur de l'avertisseur lumineux est de 80 bars.
Diamètre des cylindres de roues :
— avant : 2 x 2 opposés, de 42 mm,
— arrière : 2 opposés de 30 mm.
Diamètre des disques de roues :
— avant : 260 mm,
— arrière : 233,5 mm.
Surface totale du frein principal : 316 cm².
Dispositif de secours et d'immobilisation. Un levier au plancher, entre les

deux sièges avant, actionné par l'intermédiaire d'une tringle et de câbles, les plaquettes de frein sur les disques des roues avant.
 Surface totale du frein de secours et d'immobilisation : 49 cm².
 Rapport des bras de leviers du frein de secours et d'immobilisation : 1/101.
 Décélération minimale du véhicule, en charge maximale autorisée, conforme au code de la route :
 - frein principal > 6,5 m/s/s,
 - frein de secours > 2,75 m/s/s.
 Indépendance des 2 dispositifs : totale.

VIII. CARROSSERIE

Conduite intérieure : 2 places à l'avant, 3 places à l'arrière.
 Longueur intérieure du pare-brise à la lunette AR 2,80 m
 Largeur intérieure aux coudes :
 - à l'avant 1,40 m
 - à l'arrière 1,38 m
 Hauteur intérieure du plancher au pavillon 1,09 m
 Les diverses parties de la caisse, plancher, montants, panneaux, portes, etc., sont en tôle d'acier ; les éléments de l'ossature de caisse, des portes, etc., sont assemblés par points de soudure.
 4 portes s'ouvrant vers l'avant, ouverture à bouton-poussoir avec cran de sécurité.
 Glaces de portes et lunette AR en verre de sécurité.
 Pare-brise en verre de sécurité agréé par l'Administration.
 Les aménagements de ce véhicule (art. R 104) répondent aux dispositions des arrêtés suivants :
 - arrêté du 19-12-1958 : aménagements intérieurs et extérieurs ;
 - arrêtés du 5-2-1969 : protection du conducteur contre le dispositif de conduite en cas de choc, serrures et charnières des portes latérales ;
 - arrêté du 20-10-1970 : ancrages de ceintures de sécurité.

IX. ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

A l'avant :
 - 2 feux de route et de croisement réglables par vis ;
 - incorporés dans le pare-choc :
 2 feux de position,
 2 indicateurs de changement de direction.
A l'arrière :
 - 2 blocs optiques, chaque bloc optique comprenant :
 un signal de freinage,
 un feu de marche arrière,
 un indicateur de changement de direction,
 un dispositif réfléchissant,
 un feu rouge arrière,
 - un dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation.
 Le véhicule est muni d'un signal de détresse.
 Tous ces dispositifs sont conformes aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954 modifié.
 Pour tracter une remorque, la boîte de commande des clignotants devra être remplacée par un dispositif satisfaisant aux prescriptions des articles 24 et 25 de l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954 modifié, sauf pour les véhicules avec « Option attelage de remorque » où cette commande sera montée d'origine.

X. DIVERS

Ce véhicule est uni de :
 - 1 essuie-glace électrique à 2 vitesses ;
 - 1 dispositif lave-lace ;
 - 1 rétroviseur intérieur et 1 extérieur côté gauche ;
 - avertisseurs sonores d'un type agrégé ;
 - 1 antivol de direction conforme à l'arrêté ministériel du 18-2-71.
 L'accessibilité de toutes les commandes susceptibles d'être actionnées en marche, satisfait aux prescriptions de l'article R. 78-2 du code de la route.
 Plaque constructeur sous le capot, sur le passage de roue droit.
 Marque à froid (type et numéro d'ordre dans la série du type encadrés du poinçon du constructeur) sur la tôle de fermeture d'extension avant droite de la caisse, au-dessus du passage de roue.
 Plaque moteur à l'extrémité du moteur, côté droit.
 Plaques d'immatriculation à l'avant et à l'arrière conformément à l'arrêté ministériel du 16-7-1954.
 Le numérotage dans la série du type commence au N° 00 MB 0001 pouvant aller jusqu'à 99 MB 9999, les deux lettres incorporées au nombre ne faisant que rappeler la série.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 2-5-1974, que le véhicule N° 00 MB 0001 à moteur N° 507016 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série CITROËN type « MA série MB » satisfait aux dispositions des articles R 54 à R 62, R 69 à R 97, R 103 et R 104 du code de la route et des arrêtés pris en application.

Paris, le 13 août 1974
 L'Ingénieur Divisionnaire
 des T.P.E. (Mines)
 (signé : MOYER)

Paris, le 13 août 1974
 L'Ingénieur des Mines
 (signé : BIREN)

Vu et approuvé :
 enregistré sous le n° AU-285-74
 Paris, le 13 août 1974
 L'Ingénieur en chef des Mines
 (signé : PROUST)

Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R 54 à R 62, R 69 à R 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture.

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Nous soussignés, Société Anonyme AUTOMOBILES CITROËN, constructeur, certifions :

a) que le véhicule :

1. Genre V.P.
 2. Marque CITROËN
 3. Type MA série MB

SPÉCIMEN

4. N° dans la série du type
 5. Source d'énergie ES.
 5 bis. Cylindrée (en cm³) 1985
 6. Puissance administrative 11 CV (onze)
 7. Carrosserie CI 4 P
 8. Nombre de places assises (y compris le conducteur) 5
 9. Poids à vide en ordre de marche 1.265 kg
 10. Poids total autorisé en charge 1.740 kg
 11. Poids total roulant autorisé 3.040 kg
 est entièrement conforme au type décrit plus haut.

(1) Rayer les mentions inutiles.

b) que ce véhicule sort de nos usines, le :

Pour être livré à :

Fait à Paris, le :

Georges...



FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

CERTIFICAT DE PRODUCTION
PRODUCTION CERTIFICATE

Date : ... 3 février 1975

Constructeur : CITROEN

Manufacturer

Modèle et type de voiture : MA série MB (CX 2000)
.....

Car Model

Période de production de/from : août 1974

Production period à/to : décembre 1974

Production mensuelle

Monthly production

Je soussigné certifie que la production mentionnée ci-dessus s'entend pour des voitures entièrement terminées, et conformes aux spécifications de la fiche d'homologation présentée pour ce modèle et type.

I hereby certify that the production mentioned hereabove concerns cars which are entirely completed, and in conformity with the specifications of the recognition form submitted for the said model and type.

Signature : Marlène Cotton

Qualité : Directeur du Service
Position : Compétitions Citroën

M. Cotton

Mois/Année Month/Year	Nombre Number
août 1974	540
septembre 1974	964
octobre 1974	2 217
novembre 1974	1 932
décembre 1974	6 121
Total	11 774
Observations: Remarks	

COMMISSION SPORTIVE
00506 17.2.75
INTERNATIONALE